

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-3239
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3013 pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) et remplacement des unités au R-22 au quartier général du Service de police et autoriser le mandat DOS-2442 et DOS-1973 (lot 1) pour la surveillance des travaux et le soutien technique	
No dossier(s) interne(s) : DOS-3013		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) : 20-Fabreville		
Actions : ADJUDICATION		
Demande d'achat : Oui		
CT requis : Oui		
Contrat		
No contrat : DOS-3013		
Estimation : 1 911 021,32 \$		
Montant : 2 387 455,88 \$		
Mode de sollicitation : SP-Soumission publique		
Type de contrat : Exécution de travaux		
Durée du contrat : 8 mois		
Récurrence : Non		
Reconduction : 0		
Nombre d'addendas : 4		
Résultat : Ventilation MFC 2 387 455,88 \$ (incluant TPS et TVQ)		
Unité(s) administrative(s) concernée(s)		
Service des immeubles, parcs et espaces publics		
Projet(s)		
17092		
Financement		
No Règlement		
L-13178-F		
Titre		
décrétant un emprunt maximal de 37 500 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les piscines, les stationnements, le mobilier d'éclairage ainsi que la signalisation et l'affichage, pour l'installation de bornes de recharge, le développement durable et l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de bureau		
Autre source : Plan climat		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-3239
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date No résolution Objet 2024-08-07 CE-20240807-2777 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2442 Résumé RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'adjuger le contrat DOS-2442 à Martin Roy et Associés inc. au montant total de 91 692,56 \$, pour les services professionnels pour le remplacement des unités de climatisation fonctionnant au R-22 au bâtiment du quartier général du Service de police, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir: la phase A «Études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 59 600,17 \$; la phase B «Exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 13 753,88 \$; la phase C «Exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 18 338,51 \$; ces 2 derniers montanst étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «Études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service. (CT:1807795) (SD-2024-3616) Date No résolution Objet 2024-07-09 CM-20240709-684 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1973 Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-1973, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les ententes-cadres de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et pour divers projets de construction et de rénovation, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: Martin Roy et Associés inc. lot 1 4 599 000 \$; MLC Associés inc. lot 2 3 449 250 \$; de rejeter les soumissions reçues pour le lot 3 et d'annuler le lot 3 dudit contrat. ADOPTÉ (SD-2024-3182)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-3239
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent contrat a pour objet la mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) et le remplacement des unités au R-22 au quartier général de police. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Climatique de Laval - Horizon 2025 et incarne aussi la volonté de la Ville de Laval de remplacer les équipements au R22. Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC) ANALYSE DES SOUMISSIONS ===== Après 43 jours de publication, 10 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres. 6 ont déposé une offre. Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) : Ventilation MFC : 2 387 455,88 \$ (recommandé) Quantum Électrique inc. : 2 538 648 \$ C-Techno : 2 566 344,43\$ Larochelle Électrique : 2 571 990,75 \$ Tuyauterie Expert inc. : 2 731 425,43 \$ Gestion Septem inc. : 3 000 502,58 \$ Écart entre l'estimation 1 911 021,32 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ) : 2 387 455,88 \$ 25% (défavorable) L'écart s'explique principalement par des éléments supérieurs à l'estimation de la structure. Plus précisément, l'ajout de murs écrans en addenda a entraîné une augmentation significative de la quantité d'acier. En plus, le prix de l'acier a été sous-estimé. p.j. : Conformité administrative, conformité technique, rapport d'analyse des soumissions, bordereau de prix et l'offre de la surveillance et le soutien technique.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS La présente dépense de 2 267 622 \$ (taxes nettes incluses) se détaille comme suit : - Un investissement de 2 146 223 \$ qui s'inscrit dans le cadre du programme 54-10530 « Aménagement et maintien d'actifs - Immeubles » pour lequel un montant de 14 545 000 \$ est prévu en 2025 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-13178-F. - Un investissement de 121 399 \$ qui s'inscrit dans le cadre du programme 54-10532 « Développement durable et adaptation aux changements climatiques - Immeubles et espaces publics » pour lequel un montant de 15 700 000 \$ est prévu en 2025 au PTI. Dépense financée à 80% par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (Mesure 3) et à 20% par le règlement d'emprunt L-13178-F		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) Cette dépense est prévue dans la mesure numéro 3 - Programme de subvention pour la conversion des énergies fossiles par des énergies renouvelables dans les bâtiments du Plan Climat pour une économie verte et pourrait être financée en tout ou en partie par l'entente de subvention pour la réalisation de mesures du plan climatique du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs (MELCCFP)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-3239
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3013, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés et débiter les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) et remplacement des unités au R-22 au quartier général de la police, pour 8 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Ventilation MFC 2 387 455,88 \$ (incluant TPS et TVQ). (CT:1855930) d'autoriser le début des travaux par Ventilation MFC pour la mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) et le remplacement des unités au R-22 au quartier général de la police, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres; d'autoriser Martin Roy et Associés à effectuer la surveillance des travaux et le soutien technique, durant la réalisation desdits travaux; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2442, HONORAIRES : Surveillance des travaux sans résidence : 42 550,80 \$ (incluant TPS et TVQ); Soutien technique : 31 913,11 \$ (incluant TPS et TVQ); d'autoriser Martin Roy et Associés à effectuer la surveillance des travaux et le soutien technique, durant la réalisation desdits travaux; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973 (lot 1), HONORAIRES : Surveillance des travaux sans résidence : 12 248,02 \$ (incluant TPS et TVQ); Soutien technique : 9 172,99 \$ (incluant TPS et TVQ); (CT:1855930) d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-13178-F un montant de 2 420 300 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 10 ans. (CT:1855930)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1855930 Coût estimé affectant l'année en cours : 2 267 621,13 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s)		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
DUBOIS, Monsieur REMI (55379) _____ Trésorier		2025-06-26 _____ AN - MS - JR